



Fondé en 1955

Procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire du vendredi 28 août 2020

Le président ouvre la séance de l'Assemblée générale à 19 h 35 et rappelle que tous les membres du club ont été convoqués dans les délais conformément aux statuts (article 15, lettre e), selon e-mail, et publication avec la proposition d'ordre du jour.

Plusieurs personnes se sont excusées : John. KEANE, Olivier DEMOLIS, Patrick ZBINDEN, S. MATTIOLI, J.-F. GRANGE, Famille Revenu Lombard (sponsor principal) qui nous renouvelle leur confiance et leur soutien. Nous leur sommes très reconnaissants.

Nous regrettons l'absence d'un représentant de la municipalité.

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents et aux 11 membres du comité qui ont retiré leur carton de vote et propose de passer à l'ordre du jour qui est accepté par l'assemblée.

1. Approbation du procès verbal de la dernière Assemblée générale

Sur proposition du président, le P.V de l'assemblée Générale du 17 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Mot des co-présidents (J.-L. Fornallaz / L. Dufau)

Le président en fonction présente cette année écoulée comme une première année bien chahutée avec beaucoup d'incertitudes en début de saison sur notre 1ère équipe, de belles opportunités pour nos juniors et une grande fierté de pouvoir proposer une équipe (parfois deux) dans chaque catégorie.

Un nouveau Comité, motivé avec plein d'idées et un engagement important, notamment lors des manifestations organisées par le FCP ; mais également du côté marketing avec de nouveaux panneaux ou avec une boutique qui propose une gamme de produits aux couleurs du club. Il met aussi en avant un nouveau site internet renouvelé à deux reprises durant cette saison.

Une saison arrêtée à la moitié et qui a mis un coup d'arrêt à tous les projets des équipes (Tournois à l'étranger) et du Comité (Tournoi du FCP et celui en collaboration avec le Servette, ainsi que les 65 ans du club). Une prise en main administrative en lien avec le Covid-19, afin de maintenir une activité sportive tout en respectant les contraintes imposées par les autorités a permis de reprendre les entraînements une fois les autorisations revenues.

La collaboration avec la municipalité se poursuit, même si le Comité souhaiterait une plus grande implication sur les projets en cours, notamment les travaux au-dessus de la salle de gymnastique. En effet, ceux-ci ont des impacts sur notre buvette actuelle, ainsi que sur le futur terrain synthétique. Le Comité regrette une communication unidirectionnelle qui implique parfois le sentiment d'une sollicitation importante du FCP à la Mairie. Le FCP a pour objectif d'être un vrai partenaire et pour le moment ce sentiment n'est pas partagé.

Le FCP a la chance de pouvoir compter sur des sponsors importants : L'entreprise Revenu-Lombard que nous remercions pour son soutien indispensable. Ainsi que l'entreprise Dal Busco.

Tous nos sponsors, des grands aux petits, sont présents sur notre site internet et ils doivent être privilégiés.

Le président remercie les membres du comité qui se sont engagés à ses côtés et qui ont permis de réaliser un travail considérable pour cette 1ère saison de prise de fonction.

M. Francesco RANZA a rejoint le comité en début de saison pour aider et renforcer le groupe en particulier pour la gestion des sponsors où il a été très actif.

3. Rapport d'activités du directeur technique (J.-L. Fornallaz)

J.-L. FORNALLAZ rappelle que cette année a été un peu spéciale et se résume sportivement à une ½ année.

La 1ère équipe a été en reconstruction et il faudra sans doute une saison supplémentaire pour la stabiliser. C'est un gros travail pour Anthony RODRIGUEZ et il est chaleureusement remercié pour son implication.

Du côté des séniors c'est une stabilité bienvenue avec l'apparition d'une équipe 40+ qui agrandi encore le spectre des possibilités de jouer au foot au sein du FCP.

Du côté Juniors, beaucoup de satisfaction avec nos équipes de toutes les catégories. Parfois un peu de frustration quand les objectifs de départ ne sont pas totalement atteints, mais malgré tout un volume de joueurs qui nous montre que l'on se plaît à Puplinge et c'est finalement le principal.

L'école de football et les juniors E sont un peu plus préoccupants, notamment en terme du nombre de joueurs, ce qui aura des conséquences potentielles pour les années à venir.

Notre mouvement féminin continue de vivre et se développe un peu du côté des FF19, le développement de ce football est faible et nécessite une grande collaboration avec les clubs de notre entente (Coheran, Servette-Chênois, US Meinier et FCP).

Départs : Karim (FF19) Loïc (JB)

Arrivées : Keulby + Curtis (JE), Tony + Wassim (JE), Sébastien (Ecole de foot), Rafik (FF19)

5. Le rapport du directeur technique est approuvé à l'unanimité



4. Rapport du trésorier – (Andrea MARTINEZ - rapport détaillé en annexe)

Au terme de l'exercice, les comptes de cette saison présentent une fortune de CHF 51'026 (comparativement à juin 2019 de CHF 31'227).

Les principaux éléments à relever sont les suivants :

- Encaissement des cotisations CHF 49'050 (CHF 44'405 en 2019) ;
- Subventions encaissées CHF 48'622 (Aide au sport - J&S - commune de Puplinge et autres communes).
- Recettes du tournoi interne juin 2019 CHF 2'245.-
- Recettes Fête de l'artisanat et Fête de l'escalade CHF 4'412.-

Parmi les dépenses, il convient d'indiquer :

- frais pour la buvette CHF 3'870 (diverses réparations indispensables) ;
- lavage de maillots CHF 6'050 ;
- frais d'arbitrage CHF 12'137,
- nettoyage des vestiaires CHF 4'600
- amendes CHF 1'545

En fin d'exercice, nous avons pu octroyer un soutien pour les tournois à l'étranger pour 4 équipes juniors (C1, C2, B et A) mais ces derniers ont été annulés à cause du COVID-19. Seul CHF 108.- pour des frais administratifs ne nous ont pas été remboursés.

Conclusions

Nous clôturons l'exercice 2019-2020 avec un bénéfice de CHF 16'647.

5. Rapport des vérificateurs de comptes - (Frédéric Droz et Patrick Zbinden – rapport en annexe)

La lecture du rapport des vérificateurs de comptes est faite à l'assemblée. Conformément au mandat qui leur a été confié, ils ont procédé à la révision des comptes du club pour cette saison, en effectuant des pointages et ont contrôlé les pièces justificatives qu'ils ont demandé et qui leur ont été fournies

A la suite de ce contrôle, ils déclarent que les comptes sont tenus avec clarté et rigueur, et au vu de ce qui précède, proposent à l'assemblée d'approuver ces comptes et de donner décharge au trésorier en le remerciant de sa gestion et de la masse de travail accomplie pour cette saison.

Les rapports du président, du trésorier et des vérificateurs de comptes sont soumis au vote de l'assemblée et sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au trésorier et au comité.

6. Démissions :

Jean-François GRANGE a renoncé à poursuivre son activité au club, et nous le remercions pour les différentes fonctions qu'il a occupé au sein du club durant ces dernières années.

Joséphine PACHECO a renoncé à poursuivre son activité au sein du comité et nous la remercions également chaleureusement.

Andrea MARTINEZ, renonce à poursuivre son activité au sein du comité et nous le remercions également chaleureusement.

7. Election du président pour la saison 2020-2021

Selon la proposition prise l'année dernière, la présidence se fait en alternance entre les 2 co-présidents. Cette année, Laurent DUFAU remplira le poste officiel de président du club.



8. Election du comité pour la saison 2020 - 2021

Le président propose que le comité soit élu sous la composition suivante

Laurent DUFAU, président – Jean-Luc FORNALLAZ, vice-président – Stéphanie FORNALLAZ, trésorière - Juan ARAUJO, responsable technique – Stéphanie FORNALLAZ secrétaire (poste à pouvoir) – Francesco RANZA et Alvaro ANTEZANA, responsables sponsors – Pour renforcer le comité : Marc SANTORU – Nino BONADEI, Isabelle MARTINEZ, Cathy KILCHENMANN
Elus à l'unanimité.



9. Election des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2020 - 2021

Sont réélus à l'unanimité, Frédéric Droz et Patrick Zbinden (excusé).



10. Fixation des cotisations et des modalités de paiement saison 2020 - 2021

La crise du Coronavirus a montré que nous ne pouvions plus compter sur des manifestations récurrentes afin d'équilibrer les comptes. Nous espérons que cette situation est provisoire et que nous pourrions encore à l'avenir pouvoir organiser des manifestations générant un revenu indispensable à la stabilité du FCP. Pour la saison 2020-2021 il a été décidé de ne pas modifier les cotisations, mais le Comité se réserve le droit de le faire lors de la prochaine saison. Il faut relever que notre club est parmi ceux dont la cotisation est la plus basse du canton. (Ailleurs, certains juniors paient CHF 450 de cotisation annuelle). De ce fait, toute personne n'ayant pas payé sa cotisation avant le début de championnat ne sera pas autorisée à jouer. Aucune exception ne sera faite. A relever que les amendes pour anti-sportivité seront désormais payées par les joueurs incriminés. Même si nous avons encore un montant de cotisations impayé, il est proposé de ne rien changer pour la saison future au niveau des cotisations.

SE  A  BA

- Ecole de foot CHF 180
- Juniors (A à E) CHF 230
- Actifs, seniors CHF 280
- Membre supporter CHF 50 minimum
- Réduction de CHF 25.—pour 2^{ème} membre junior de la même famille.

Il est rappelé que le paiement des cotisations doit être fait par virement e-banking ou en paiement direct, afin d'éviter les frais postaux et de BVR.

J.-L. Fornallaz rappelle que des arrangements et paiements fractionnés peuvent toujours être accordés sur demande

La commune participe à hauteur de CHF 50 par joueur domicilié sur la commune, après versement de la cotisation au FCP.

Proposition acceptée à l'unanimité.

12. Propositions individuelles et remarques de membres

Olivier Juillard demande quel est le coût des cotisations non payées pour cette saison passée. A ce jour 10 actifs (soit 2'800 CHF) et 7 juniors (1'610 CHF) n'ont pas payé, soit 4'410CHF au total. Le budget établi en début de saison prévoyait 60'000 CHF de cotisations mais basé sur un effectif global de début de saison ne tenant pas compte de l'effectif réel pour la saison.

David Sarkissian demande s'il ne serait pas judicieux de mieux mettre en avant la possibilité de payer les cotisations en fractionné sur l'année pour les personnes en difficulté. Cette proposition sera étudiée pour le prochain appel de cotisations.

Stéphanie Fornallaz présente brièvement le concept de protection Covid 19 mis en place par le FCP (distances, masques, entrée unique, liste de présence) et qui sera disponible sur le site Internet du FCP.

Encore un chaleureux merci à tous, et invitation à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 20 h 10.

Jean-Luc FORNALLAZ
Président démissionnaire



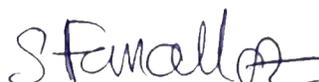
Laurent DUFAU
Vice-président démissionnaire



Andrea MARTINEZ
Trésorier démissionnaire



Stéphanie FORNALLAZ
Secrétaire démissionnaire (et ad interim)



Nino BONADEI
Responsable des terrains



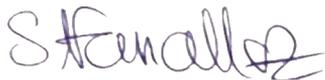

Laurent DUFAU
Nouveau Président



Jean-Luc FORNALLAZ
Nouveau vice-président



Stéphanie FORNALLAZ
Nouvelle trésorière élue



Juan ARAUJO
Nouveau responsable technique élu



SF/28.08 2020

